

Compte rendu Conseil d'école du 15 Mars 2018

École Maternelle Mondétour

CR rédigé par les RPE FCPE

Présents

- Enseignants : M. Cuny (GS et direction), Mme Gounot (PS), Mme Chelini (MS/GS), Mme STANCZYK (MS/GS)
- Mairie : M. Missenard (Maire adjoint aux affaires scolaires)
- Direction Départemental de l'Education National: Mme Bourdeau
- Représentants des Parents d'élèves : Laetitia, Marylin, Solène, Soizic, Christèle
- Absent : Mr DUMAS –PILHOU autorisation d'absence MS, Mme BENARD congé maladie MS / GS

A – l'école

Point sur la rentrée 2018/2019 ; effectif prévisionnel

Les chiffres communiqués à l'inspection étaient de 127 élèves : 47 PS qui passent en MS ; 40 MS qui passent en GS et une moyenne calculée sur les 5 dernières années de 40 entrées en PS.

A ce jour, le nombre pris en compte par l'inspection académique est de 124 ; ce qui conduit à une notification de fermeture différée. Une fermeture qui est définitivement actée le jour de la rentrée après comptage.

Mais actuellement nous avons déjà 51 inscriptions avec 5 demandes de dérogations ce qui ramène à 46 inscriptions effectives en PS. Il y aura une nouvelle commission début juin qui devrait invalider la fermeture différée, ce qui va éviter une fermeture.

Les différents moyens d'échanges entre l'école et les parents

Prioritairement les échanges se font pour prévenir de l'absence d'un enfant par mail sur la messagerie free maternelle.mondétour@free.fr. Le téléphone est réservé aux appels urgents.

L'épisode neigeux a donné lieu à des informations provenant de sources diverses : la radio, la télévision, l'inspection, la mairie. Ces informations relayaient des arrêts de circulation de bus scolaires et des fermetures d'établissements.

D'autre part un message provenant de la **cellule de crise de l'inspection académique** relayant les dispositions préfectorales, interdisant toute circulation des bus scolaires et recommandant d'éviter les déplacements au maximum, invitait les parents à garder leur enfant chez eux et les écoles à accueillir les enfants ne pouvant être gardé chez eux.

Tous les parents qui avaient laissé leur adresse mail pour des groupes d'envoi, ont été contactés. Avec cette situation exceptionnelle et les mesures exceptionnelles qui ont été prises, on a pu constater que la communication pouvait gagner en efficacité. En début d'année, il sera de nouveau proposé aux parents qui le souhaitent de laisser leur adresse mail pour être contactés par l'école.

Pour ce qui est de l'absence des enseignants, Sylvie Cuny fait un affichage au niveau de la grille de l'entrée principale de l'école maternelle, dès qu'elle le peut et qu'elle a des informations précises (durée de l'absence, remplacement, nom du remplaçant).

Les RPE lui ont conseillé de faire un affichage sur du papier couleur pour que le mot soit bien visible des parents, et plutôt dans les panneaux d'affichages pour que les mots soient à l'abri de la pluie. Nous lui avons également demandé qu'un message indiquant l'absence d'un enseignant de petite section soit affiché

directement sur la porte vitrée coté petite section afin que les parents ne passant pas devant le portail principal puisse bénéficier des informations.

Il a été également vivement suggéré d'informer les parents par mail puisque l'école constitue des groupes d'envoi pour chaque classe en début d'année, même si malheureusement, tous les parents n'ont pas fait la démarche de s'inscrire à ce groupe d'envoi.

Bilan de la rencontre parents – enseignants

La première réunion semestrielle a permis aux parents de faire le point sur les avancées des élèves. (77 pour cent des parents de l'école sont venus rencontrer les enseignants). La prochaine rencontre aura lieu en juin.

Communication des dates des jours fériés

En début d'année dans le cahier de liaison, un tableau récapitulait toutes les dates des vacances scolaires et donnait des informations relatives au jeudi de l'Ascension et au lundi de la Pentecôte.

Cette année le calendrier est exceptionnel, car dans la même semaine mardi 8 mai et jeudi 10 mai sont fériés. Il a été décidé qu'il n'y aurait pas de pont de l'Ascension.

Les jours de classe seront donc **le lundi 7 mai ; le mercredi 9 mai ; le vendredi 11 mai.**

Comme ce sont des jours de classe normaux, le service périscolaire est fonctionnel.

La récréation : organisation

Les enseignants expliquent que c'est un moment important de rupture pour les enfants. Il permet des activités ludiques spontanées sans organisation et sans intervention de l'adulte. Ce moment participe à l'apprentissage de la vie en société : partage des jeux collectifs fournis, partage de la structure à grimper, respect des règles d'accès à cette structure. Des chahuts, il y en a dès qu'il y a plusieurs enfants comme lors de réunions familiales.

Les adultes responsables de la surveillance interviennent pour la sécurité et le règlement des conflits. La surveillance est continue pour chaque récréation de 2 adultes présents dans la cour et 2 ATSEM présentes au niveau des toilettes.

Certains jours, les conditions météo ne permettent pas la sortie dans la cour de récréation. Le moment de rupture a donc lieu à l'intérieur des locaux. Le manque d'espace à l'intérieur ne nous permet pas d'envisager les mêmes jeux que lors de la récréation.

L'école a pris la décision de marquer cette rupture en proposant des projections sur un grand écran grâce au vidéoprojecteur installé par la mairie. Les enfants sont ravis. Le choix de film est vaste pour la plupart des albums animés et cette année nous avons fait l'acquisition d'un lot de DVD édités par le CNDP en collaboration avec Arte. Il y a une séparation entre les PS et les MS/GS pour les dessins animés proposés.

Les enseignants précisent que dans l'école, on ne fait pas un usage immodéré des écrans : ordinateur, tablette, téléphone, télévision...

Par ailleurs, tous les enfants doivent aller en récréation étant donné qu'ils sont amenés à l'école bien portant.

Projet d'école : actions de l'année

Des rencontres sportives inter-classe ont déjà eu lieu avant les vacances de février. Les élèves de chaque niveau se sont retrouvés pour affronter les autres classes lors de jeux collectifs.

La fréquentation de la bibliothèque et le prêt de livres aux élèves continue.

Il est prévu de travailler comme les années précédentes sur un auteur de livres de jeunesse. Cette année, le choix s'est porté sur Mario Ramos. Des jeux autour des albums doivent être mis en place pour faire participer toutes les classes.

Des livres de conte connus sont lus.

Une liaison entre les GS-CP a lieu avec les GS qui racontent au CP Naramus. (Mario Ramos ?)

Coopérative scolaire

Les comptes ont été présentés aux représentants des parents d'élèves lors du mois de janvier. Actuellement, le compte est crédité de 1384 € .

Le versement de la subvention municipale de 225 euros par classe aura lieu en avril.

Activités sportives- l'agrément natation pour les parents accompagnateurs

L'agrément natation pour les parents permet à ces derniers d'encadrer avec l'aide du maître nageur et de l'enseignant les activités dans l'eau. Il peut donc se baigner avec les élèves et aider aux endroits stratégiques.

Pour passer l'agrément, il faut des parents qui souhaitent venir régulièrement pour l'accompagnement à la piscine. L'agrément se passe à la piscine un jour de semaine en janvier, il faut pouvoir être disponible ce jour-là. Il doit être renouvelé tous les ans.

Cette année, deux mamans ont passé et réussi l'agrément. L'année prochaine elles pourront, lors des réunions de rentrée, faire part de leur expérience aux parents de GS.

Fréquentation de la bibliothèque de quartier

Toutes les classes pourront aller à la bibliothèque de Mondétour 2 fois dans l'année.

Rythmes scolaires : évolution

Les mairies contraintes par la loi avaient dû mettre en place un aménagement de 9 demi-journées de classe par semaine. La mairie d'Orsay avait différé d'une année la mise en place de cette réforme afin de définir avec tous les partenaires une modalité qui convenait au mieux.

Un sondage réalisé l'année dernière montrait que la majorité des parents trouvait l'organisation des temps périscolaires et l'offre des activités pour les élémentaires adaptées.

Maintenant la loi permet un retour aux 4 jours. Un grand nombre de communes de l'Essonne reviennent aux quatre jours l'année prochaine. Dans la Circonscription, seules les écoles de la ville d'Orsay ne reviennent pas aux quatre jours pour la rentrée 2018.

Les bénéfices pour les enfants vis-à-vis des apprentissages ne sont pas clairement établis dans les deux sens : longtemps, à longueur de reportages télévisés, on a présenté la semaine de 4 jours comme une solution avec une reprise fin août ou un départ plus tardif en juillet. Après il y a eu la réforme et une critique de la semaine de 4 jours avec le mercredi matin travaillé et des aménagements très différents en fonction du personnel des locaux et des moyens financiers.

Les représentants de parents d'élèves demandent des informations qui leur permettraient de prendre une décision sur le bien-fondé de l'une ou l'autre des propositions de rythmes scolaires.

Monsieur Missenard annonce qu'une conférence ouverte à tous sera tenue par une chronobiologiste : Claire Leconte **le mardi 10 avril à 19 heures à l'auditorium, face à la salle Jacques Tati.**

Ensuite un comité de pilotage aura la tâche de mettre en place un sondage en ligne. Tous les partenaires donneront leur avis et la décision reviendra à Monsieur le Maire.

L'éventuel changement n'aura pas lieu avant septembre 2019.

Divers : fête du groupe scolaire

La fête du groupe scolaire aura lieu le samedi 30 juin.

Les parents souhaitent renouveler l'activité avec les poneys dans la cour de l'école maternelle. Le poney club des Ulis doit faire savoir si il accepte de continuer à nous prêter des poneys comme les années précédentes. Il se peut que les modalités changent et qu'une contribution soit demandée.

B - la mairie

Bilan des Travaux demandés

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la porte côté parking ont été réalisés. Il reste encore le déplacement de la sonnette pour que les visiteurs puissent s'annoncer et le changement du barillet de la porte grillagée à effectuer.

La peinture du second escalier à été faite durant les vacances.

L'aménagement du coin jardin de l'école va être réalisé durant les vacances de printemps.

Bilan de la lutte contre les nuisibles à la cantine

Une deuxième entreprise a été retenue pour lutter contre les nuisibles. Cette entreprise intervient dans tout le quartier pour gagner en efficacité.

Parking des compagnons du rabot

Des objets encombrants et dangereux (bris de verre) envahissent le trottoir côté compagnons du rabot. Depuis que le SIOM a changé son mode de ramassage de ces objets, la mairie se voit dans l'obligation de prendre le relai et fait intervenir ses services de proximité à la place du SIOM. La mairie est en pourparlers avec le SIOM pour revoir les modalités de ramassage.

L'école peut également appelé le service de proximité au 01 69 18 73 11 ou écrire un mail proximite.ville@mairie-orsay.fr

Une voiture détériorée et longtemps immobilisée sur le parking a fait l'objet d'un signalement. Cette voiture appartient à une personne qui l'a déplacée récemment.

Le compte rendu du conseil périscolaire vient d'être mis en ligne sur le site de la mairie.

Le lundi de Pentecôte n'étant pas un jour travaillé pour les élèves, les parents qui travaillent, souhaitent savoir si le centre de loisirs pourra accueillir leurs enfants. Mr Missenard va se renseigner et donnera l'information plus tard : elle sera disponible sur le site de la mairie.

la date du prochain conseil d'école : **Vendredi 8 juin à 18 heures**